Villes et Villages Fleuris

2024

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sommaire

Chapitre 1 Une volonté politique au service d'un projet vertueux p. 4

Chapitre 2 Animer et promouvoir p. 12

Chapitre 3 Patrimoine végétal et fleurissement p. 16

Chapitre 4 Gestion environnementale p. 20

Chapitre 5 Qualité de l'espace public p. 26

Chapitre 6 Analyse par espace p. 30

Bienvenue à Chasseneuil du Poitou

Notre commune oeuvre, depuis de longues années, en faveur du fleurissement et de la mise en valeur de son territoire. Labellisée 3 Fleurs depuis 2005, elle poursuit ses efforts et s'adapte, avec force et constance, aux contraintes écologiques et économiques actuelles.

Elus et agents des espaces verts travaillent au maintien de ce label qui encourage au développement de stratégies de valorisation responsable, à l'amélioration du bien-être de ses administrés et à la promotion de son image. Ce label est également une mise en lumière méritée du travail des équipes sur le terrain.

Mais les enjeux d'aujourd'hui, et surtout de demain, ne s'arrêtent pas là... En se positionnant parmi les « Villes et Villages Fleuris », Chasseneuil du Poitou s'engage en faveur de la biodiversité, lutte contre la pollution de l'air et propose une gestion maîtrisée des sols et des ressources en eau.

Nous mesurons notre chance de vivre dans un écrin de verdure, bercé par le Clain. En le valorisant, nous construisons un avenir meilleur pour les jeunes générations.

Nous vous souhaitons de belles découvertes à Chasseneuil du Poitou.

Claude Eidelstein, Maire

Chapitre 1 Une volonté politique au service d'un projet vertueux

Au coeur du département de la Vienne, desservie par l'autoroute A10, la RD 910, et les lignes ferroviaires Paris/Bordeaux, Chasseneuil du Poitou allie qualité de vie et attractivité.

Chasseneuil du Poitou offre à ses habitants et visiteurs un cadre naturel séduisant, bordé par le Clain et l'Auxance. Portée par de nombreux atouts économiques, dynamisée par une richesse associative, la commune propose une offre culturelle et touristique de qualité, au fil des saisons.

4 815 nombre d'habitants

1761 ha superfcie

3ème Fleur depuis 2005

1er prix départemental : 2000, 1ère Fleur : 2001

Claude Eidelstein, Maire

« Au cours de votre visite, vous pourrez observer les initiatives prises depuis 2019. Je vous invite à vous arrêter sur un bâtiment emblématique de la commune placé dans un écrin de verdure.
Au détour d'une impasse, vous découvrirez le Moulin d'Anguitard. Pour l'équipe municipale, la problématique de sa réhabilitation était triple : **moderniser,** afin d'apporter fonctionnalité et sécurité aux utilisateurs, **réhabiliter** dans le respect de son passé industriel et enfin, **harmoniser** le bâtiment à la richesse de son environnement. Pari tenu ! Ce fleuron du patrimoine chasseneuillais a bénéficié d'une réhabilitation respectueuse, responsable tant dans le choix des matériaux que dans le fleurissement de ses abords. Niché sur sa presqu'île, il s'élève au coeur d'un aménagement paysager naturel, maitrisé et surtout, adapté à son écosystème. »

Sophie Baliteau

Conseillère déléguée à l'environnement

« Déléguée au développement durable et à l'écologie, j'ai à coeur de réaliser des actions concrètes pour préserver notre environnement ainsi que la qualité de vie des habitants. La gestion de l'eau et le tri des déchets m'ont semblé des enjeux fédérateurs pour tous les citoyens. La constitution d'un groupe mêlant élus, habitants et associations autour du projet Abeilocales ou la participation à des moments forts de la vie associative telle que la fête des fleurs relèvent pour moi d'une même démarche de création de lien social autour de projets éco-responsables. »

Xavier Vacher

Conseiller délégué aux espaces verts

« La gestion des espaces verts ne peut plus se réduire à des aménagements floraux esthétiques mais doit concilier réflexion durable, environnement cohérent et budget maîtrisé. Grâce à une équipe impliquée, compétente et créative, la commune s'est dotée de nouvelles créations, en harmonisant les lieux à leurs usages. Le dernier en date, l'aménagement du colombarium, me semble un parfait exemple. La création invite au recueillement avec son aspect naturel, et toutefois soigné. »

Une équipe soudée autour de mêmes valeurs !

Élus et agents de la commune

Les agents des services techniques, et plus particulièrement ceux du service espaces verts, participent activement à la vie et à l'embellissement de la commune.

Sébastien Goethals

Directeur des services techniques

« Le label V.V.F. implique un engagement pour le respect de l'environnement, il nous impose une attention à nos pratiques, à nos techniques pour poursuivre l'embellissement de la commune. Les habitants, les touristes connaissent ce label, son exigence et les valeurs qu'il porte.

Les Chassseneuillais sont reconnaissants de la qualité du travail fourni par les équipes municipales pour la mise en valeur de sites tels que les nouveaux giratoires, ou le columbarium par exemple.

Mais ce label implique également le respect et le développement des énergies renouvelables. Aujourd'hui, toute l'équipe des services techniques a à coeur de maintenir la qualité de son engagement et de son travail. »

Ulrich Perrinet

Responsable des espaces verts

« Tous les acteurs, qu'ils soient élus ou agents, souhaitent donner une place importante au végétal tout au long de l'année, en intégrant la nature dans la ville, afin de créer des écosystèmes urbains et d'améliorer le confort et le cadre de vie des habitants.

Le végétal permet de lutter efficacement contre la pollution, les inondations, contre les îlots de chaleur. Ainsi l'Île Verte, l'Île du Moulin et le parc de la Ribaudière jouent le rôle de parenthèse de fraîcheur, avec ses plantations.
Le végétal favorise la biodiversité dans les diverses zones de gestion. »

Des partenaires impliqués

Prom'haie

Plusieurs actions sont menées en collaboration avec l'association Prom'haies. Depuis 2020, des haies ont été plantées le long des nouvelles pistes cyclables afin de favoriser l'hébergement de la faune « utile » : insectes, prédateurs et parasites régulant les populations de ravageurs.
La plantation de haies facilite la pollinisation des cultures, favorise le « contrôle biologique en nature » plein champ.
Ces plantations sont réalisées avec le concours des élèves de l'école élémentaire des Groseilliers et d'habitants de la commune.

En 2022, l'association a accompagné à hauteur de 60% la plantation de 187 arbres fruitiers et 780 arbustes dans le secteur des pistes cyclables de Bonnillet, de la rue de Vert et de la Pièce des Cards. Cette action a été menée avec les élèves de CE2 et CM1 de l'école des Groseilliers.

En mars 2023, un atelier greffe a été organisé en collaboration avec l'association Prom'haie en direction des habitants de Chasseneuil du Poitou. Une dizaine de personnes ont appris à greffer des pommiers et des poiriers.

Abeilocales

La commune a signé fin 2023 un partenariat pour deux années avec l'association AbeiLocales qui oeuvre auprès des populations en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le dispositif « Mon village, espace de biodiversité » accompagne dans la découverte de la biodiversité locale et donne des clés pour contribuer à sa préservation.

Les neuf classes de l'école élémentaire des Groseilliers participeront aux ateliers, animations et conférences proposées et ouvertes au public.

Communes voisines

La commune de Chasseneuil du Poitou s'est associée en 2023 avec la commune de Beaumont Saint-Cyr pour l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie. Des conseils ont également été échangés entre les deux communes sur la gestion par zones et l'aménagement paysager.

Un partenariat de mai 2023 à mars 2024 a été contractualisé avec la commune de Montamisé pour le nettoyage de la voirie, avec la mise à disposition d'un chauffeur et de la balayeuse communale.

Diagnostic faune et flore des Marais et de la Chênaie

Des inventaires naturalistes ont été réalisés en novembre 2020 par Symbiose environnement en collaboration avec Grand Poitiers. Ils ont permis de définir les mesures de gestion pour préserver ou mettre en valeur la biodiversité conformément aux enjeux de conservation identifiés dans deux sites du Parc Naturel Urbain.

Les marais/grande rivière

3 habitats d'intérêt communautaire pour 26 ha :

- Gazons amphibies annuels septentrionaux, végétation des bords de cours d'eau
- Forêts de frênes et d'aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
- Saulaie blanche ripisylve de la rivière
  > régule et dépollue l'eau
  > protège de nombreuses espèces

Grande sauterelle verte

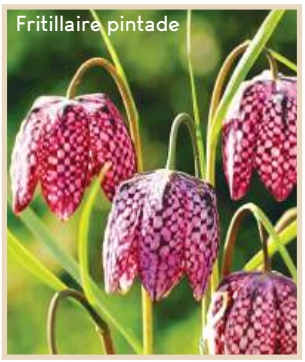
Fritillaire pintade

Papillon flambé

Agrion mignon

Gazon amphibie annuel

Forêt de frênes et d'aulnes

Saulaie blanche

126 espèces faunistiques et floristiques observées :

- La Fritillaire pintade essentiellement présente dans les peupleraies mais absente des prairies qui sont trop eutrophisées.
- 20 espèces de papillons
- 8 espèces de libellules dont 3 d'intérêt communautaire déterminantes pour l'ex Poitou-Charentes et classées quasiment menacées (NT)
- 20 espèces d'orthoptères dont 2 en danger en France et dans l'ex Poitou-Charentes.

Résultat :
Préconisation d'une exploitation non intensive des prairies. Les secteurs des marais doivent être laissés en libre évolution, en contrôlant un envahissement par les saules et en favorisant ainsi le développement de roselières.

La Chênaie (4.4ha)

2 types d'orchidées menacées en Poitou-Charentes :

- L'Epipactis à petites feuilles
- Le Céphalanthère à grandes feuilles

Présence d'environ **8 espèces de chauves-souris**.

Les habitats arborés et arbustifs de l'aire d'étude sont également nécessaires au bon déroulement du cycle de reproduction des oiseaux nicheurs protégés, en particulier pour le Pic noir.

L'enjeu écologique est globalement fort sur l'ensemble du site.

Céphalanthère

La Chênaie

Étang de la Pièce des Cards

Mare dans les marais

Forêt alluviale

Référencement des zones humides par Vienne Nature (années 2022/2023)

- **83** parcelles de zones humides > 165 ha.
- **13** habitats de zones humides différents
- **3** habitats humides inscrits à la Directive Habitat

Habitats :

- Les **forêts galeries** à saules blancs
- Les **forêts de frênes et d'aulnes** des ruisselets et des sources
- Les **forêts alluviales** et les communautés à Reine des prés et communautés associées

L'évaluation patrimoniale des zones humides a permis de caractériser 5,59 ha de secteurs de zones humides à enjeux très forts, 133,2 ha à enjeux forts et 26,3 ha à enjeux moyens.

L'inventaire des zones humides et l'analyse bibliographique a également mis en lumière **26 points d'eau** sur le territoire communal, dont **14 mares et 12 réservoirs** ainsi que 22 surfaces en eau, dont 16 étangs et 6 réservoirs-bassins.

Un territoire éclectique avec un patrimoine remarquable

**Un écrin de verdure, le doux sillon du Clain, des îles semblant flotter sur l'eau…
De nombreux parcs et sites de promenade sont ouverts aux curieux.**

L'Île du Moulin

L'Île du Moulin est située entre les deux rives du Clain, dans le prolongement du Moulin d'Anguitard. Ce havre de tranquillité accueille les promeneurs mais aussi quelques manifestations locales, ou réunions privées (vin d'honneur de mariage, séance photos…).

L'Île Verte

Après la dernière guerre, l'Île Verte était un lieu de festivités (dancing, bar…) qui offrait un espace de détente à une clientèle élégante venue de Poitiers et des environs.

Aujourd'hui, c'est un parc ouvert aux flâneurs pour un moment de détente.

Le bois de la Pièce des Cards

Acquis par la commune en 2017, ce sous-bois a été aménagé avec des tables de pique-nique en harmonie avec le lieu, pour accueillir les promeneurs en quête de sérénité.

Les rivières

La commune de Chasseneuil du Poitou est traversée par deux rivières, l'Auxance et le Clain (9.1 km de cours d'eau). Paysages verdoyants et sentiers de randonnées font le charme de ce lieu.

... économiquement attractif

Commune d'accueil du Futuroscope et de sa technopole, Chasseneuil du Poitou compte plusieurs zones d'activités dynamiques et 10 000 employés :

- Le Futuroscope et sa Technopole de 250 ha
- Les zones commerciales des Portes du Futur et son extension les Grands Philambins de 75 ha
- La zone artisanale des Temps Modernes et la zone d'activités de l'Avenir réprésentant 102 ha

Mais la commune tient néanmoins à conserver sa proximité avec son centre-bourg. Habitants et touristes bénéficient de commerces et de services de proximité de qualité : banque, boulangerie, supérette, tabac presse, coiffeur, médecins, bureau de poste, auto-école...

La Technopole

Les Grands Philambins

Place du Centre

... revendiquant un environnement préservé

Un PLUi axé environnement

La commune de Chasseneuil est contrainte par de multiples obstacles : la voie de chemin de fer Paris-Bordeaux, la RD 910 et l'A10 qui structurent sa géographie et son développement.

Soucieux de développer dans chaque zone de son territoire des espaces naturels au sein des zones urbanisées et en projet d'urbanisation, les élus ont souhaité inscrire dans le PLUi, que dans chaque parcelle construite, des plantations sur les espaces non bâtis et non consacrés aux cheminements des véhicules et des piétons, soient créées.

La notion de parc paysagé est privilégiée pour l'aménagement des vingt-deux secteurs de rétention des eaux pluviales.

Système d'information générale Gaia

Ce logiciel permet de répertorier toutes les espèces d'arbres présentes sur la commune et de gérer leur suivi.
Il peut également servir pour les aménagements paysagers urbains (zones de gestion).

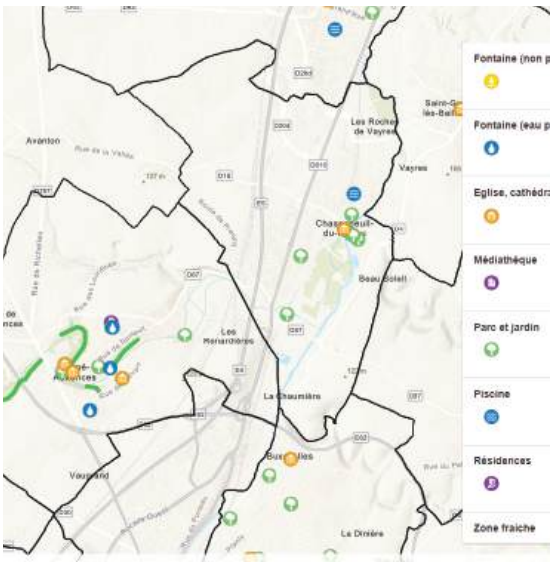

Chapitre 2 Animer et promouvoir

Notre environnement est l'affaire de tous !

Sensibiliser, informer à tout âge, voici quelques objectifs que les équipes municipales se sont donnés pour continuer de développer la qualité de vie à Chasseneuil du Poitou !

chasseneuil-du-poitou

Les écoliers jouent les apprentis jardiniers

C'est sous le soleil, vendredi 24 janvier, que les élèves des classes de CE1 et CE2 du groupe scolaire Les Groseilliers de Chasseneuil ont participé à la plantation d'une haie de 900 m, le long de la nouvelle piste cyclable reliant Chasseneuil centre à Martigny. Le matin, ils avaient été sensibilisés aux différents rôles d'une haie dans le paysage : ombrage pour les animaux, brise-vent, refuge, limitation de l'érosion des sols, rôle esthétique. Cette haie comptera 125 arbres et 1.500 buissons fruitiers.

Les espèces d'arbres sont de vieilles variétés de sauvegarde telles que le prunier mirabelle de Nancy ou le poirier Marguerite de Maria. Le coût du projet (7.500 € hors main d'œuvre) est subventionné à hauteur de 60 % par la Région via le dispositif Prom'Haies visant à la replantation de haies en y intégrant un volet pédagogique.

Les élèves de CE1 et CE2 ont planté une haie fruitière.

Informer

Presse et publications : des articles sont régulièrement proposés dans la presse locale (Nouvelle République, Centre Presse) et dans le bulletin municipal Le Petit Chasseneuillais, afin de valoriser les actions menées par les équipes.

Internet et réseaux sociaux : la commune possède un site internet, une application et une page Facebook pour informer des manifestations, des balades et des ateliers organisés.

Affichage : des panneaux, des bornes interactives et de la signalétique sont installés dans différents sites et informent des actions menées (tontes tardives, jachères fleuries...). On retrouve ces informations sur le plan communal, les panneaux d'entrée de ville et les totems.

Sensibiliser

Ramassage des déchets organisé par le CCJ

Les jeunes élus du Conseil Communal des Jeunes de Chasseneuil du Poitou ont proposé un nettoyage de la ville durant la journée de la citoyenneté, le samedi 13 mai 2023, pour sensibiliser les habitants à la propreté de la commune.
Lors de la deuxième édition prévue le 4 mai 2024, à l'occasion de la fête des fleurs, un nettoyage des berges du Clain sera effectué.

Chantiers Loisirs

Des chantiers sont proposés aux jeunes Chasseneuillais de 15 à 17 ans. Initiatives de participation citoyenne, ces chantiers ont permis en 2022 d'effectuer la plantation du nouveau giratoire de la RD20 et des décorations pour Halloween.

L'opération « Un arbre = Un enfant »

Une fois par an, l'équipe municipale accueille les nouveaux-nés de la commune. Un diplôme attestant de la plantation d'un arbre portant le prénom de leur enfant est alors remis aux familles. En 2023, 7 arbres ont ainsi été plantés.

Aux écoles

Ateliers auprès de l'école maternelle

Pratiquer le jardinage à l'école est un excellent outil de sensibilisation à la biodiversité ! Les élèves de l'école maternelle ont planté divers arbres fruitiers (groseilliers, framboisiers,...). Au-delà de l'aspect ludique de cet atelier, les enfants se sont engagés à entretenir, arroser, et récolter le fruit de leur travail. Une sensibilisation dès le plus jeune âge pour ces jardiniers en herbe.

Actions de sensibilisation à la biodiversité et aux méthodes alternatives en direction des élèves de l'école élémentaire

Depuis plusieurs années, le service espaces verts fait preuve de pédagogie et met en place plusieurs actions afin de sensibiliser les usagers, et tout particulièrement les enfants, au respect de leur environnement.

Le Comité des fêtes

Dans la continuité de la nouvelle gestion environnementale, les géraniums ont été remplacés par des plantes vivaces ou aromatiques. En 2023, 675 plants ont été achetés. Les habitants ont pu choisir entre du thym citron ou orange, des Achilleas summer pastel et des Penstemon.

Pour 2024, si la même quantité est prévue, les variétés seront différentes. Les Chasseneuillais auront le choix entre de l'Agastache blue fortune, de la Gaura rose ou un plant de tomate cerise.
Depuis 2018, cette offre permet de sensibiliser les habitants à l'utilisation de plantes vivaces dont la culture demande moins d'arrosage.

En plus des nouvelles variétés de plants, en 2024, le Comité des fêtes prévoit d'organiser plusieurs **ateliers** en collaboration avec des associations et des acteurs locaux tels que les **Maraîchers** des marais ou les **Apiculteurs réunis**. Cette fête se déroulant le jour de la citoyenneté, une action de **nettoyage du Clain** sera également proposée.

Défi eau : 6 habitants par commune

Le CPIE Seuil du Poitou a lancé en mars 2024 un défi ludique pour préserver la ressource en eau aux habitants de Chasseneuil du Poitou. Cet organisme accompagne 6 foyers volontaires vers **une consommation responsable et respectueuse de la ressource en eau**. Tout au long du défi, des temps d'échanges de pratiques, de visites de sites, des ateliers pratiques, des balades nature, seront proposés.

Compost'âge

L'association Compost'âge fait partie des associations très présente sur le territoire communal. En 2021, des ateliers de sensibilisation au **compostage** ont été organisés aux écoles. L'association est également intervenue en 2022 auprès du grand public, lors du forum des associations, en proposant des démonstrations de compostage. Enfin en 2024, l'association est sollicitée pour l'installation et la gestion des composteurs collectifs par la communauté urbaine de Grand Poitiers.

Action vers les touristes

Au camping

En 2023, la commune a mis en place des **composteurs** et installé des bacs pour le **tri sélectif** au camping municipal.

Label « Station de tourisme »

Ce label a été obtenu pour la première fois en 2002 puis renouvelé en 2019. La commune est la seule station classée de Grand Poitiers. Le département de la Vienne n'en compte qu'une autre : La Roche-Posay.

Le label « Station Verte »

Premier label d'Écotourisme de France.
Chasseneuil du Poitou a obtenu le label national « Station Verte de Vacances » en 1988, appartenant aujourd'hui au club très fermé des 500 communes répondant à ces critères.

Ce label, reconnu au niveau national, privilégie une nature respectée et préservée, tout en en offrant des destinations respectueuses de l'environnement.

Former les services

2020 : Reconnaissance faune/flore pour préserver la biodiversité
Gestion raisonnée de la ressource en eau
Différents types de paillage
Jardicad
Signalisation temporaire de chantier sur la voirie

2021 : Sécurité dans les espaces verts
Système d'arrosage
Création et entretien du fleurissement

2022 : Utilisation, entretien et manipulation de la tronçonneuse
Végétalisation des murs
Référent site compostage
Connaissance et utilisation des végétaux dans les espaces verts

2023 : Entretien du petit matériel pour les espaces verts

2024 : Gestion des espaces verts dans les cimetières

Chapitre 3 Patrimoine végétal et fleurissement

Dans les diverses zones de gestion paysagère, l'utilisation d'un large choix de variétés végétales apporte un fleurissement durable aux floraisons attractives pour les pollinisateurs et aux fructifications comestibles pour la faune locale tout au long de l'année.

Le choix des espèces végétales est adapté selon le milieu (urbain ou naturel), le type de sols, l'exposition, la capacité d'adaptation aux changements climatiques et la gestion des ressources.

Stratégie et élaboration des aménagements paysagers

Les sols : occupation des sols : 29,7% de territoires artificialisés, 63% de territoires agricoles et 7,1% de forêts et milieux semi-naturels.

Composition globale : 50,9 ha d'espaces verts, une zone Natura 2000 de 540 ha, 578 ha de terres agricoles et 580 ha de zones inondables.
Présence de deux rivières, l'Auxance et le Clain (9.1 km de cours d'eau).

Divers types de sols :
plaines calcaires à 53% et vallées et terrasses alluviales pour 25% en agglomération et 22% en vallées calcaires ;
le sol limoneux-calcaire ne permettant pas l'acclimatation de certains végétaux avec un PH basique et une compacité importante.

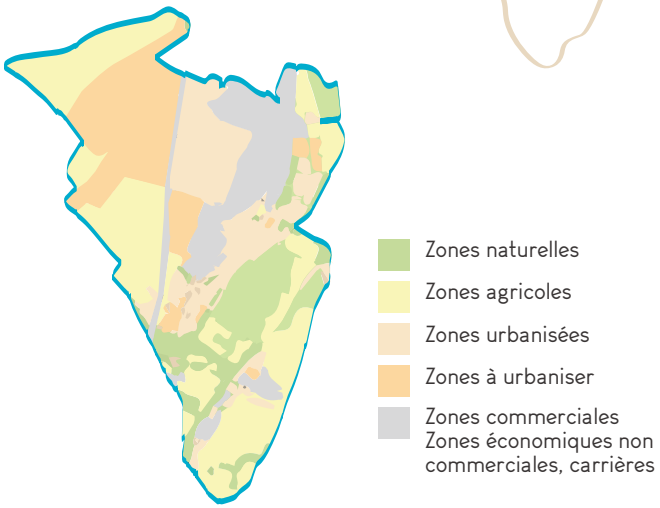

Une stratégie payante : trois zones d'entretien des espaces

Zone soignée

L'entretien est intensif. Les passages sur ces sites sont réguliers. Un effort particulier est réalisé sur le fleurissement afin de mettre ces espaces en valeur.
On y trouve une large palette végétale avec arbres, arbustes, vivaces, bulbes, annuelles, bisanuelles favorisant l'esthétique mais également le confort et cadre de vie des habitants.

Zone de transition

L'entretien est régulier. La nature est domestiquée mais l'intervention humaine est moins visible. L'aspect fonctionnel est privilégié.
Ces zones de transition forment un lien entre les zones soignées et les zones naturelles, on y retrouve un fleurissement alternatif favorisant la biodiversité et la gestion des ressources (haies champètres, coulées vertes, fleurissements pied de mur...)

Zone naturelle

Ces espaces font l'objet d'une gestion raisonnée, voire plus extensive. L'entretien y est modéré et l'objectif principal est de préserver la sécurité des usagers tout en développant la biodiversité.
La palette végétale est adaptée, selon le milieu, aux besoins d'une faune plus diversifiée afin de fournir les ressources nécessaires (alimentation, abris, reproduction) pour la diversité des espèces animales fréquentant ces zones naturelles.

Créativité et harmonie

Harmonie des compositions florales :

Les compositions florales situées sur les zones près du Clain, des milieux naturels et zones de recueillement sont très apaisantes avec une association de couleurs froides dite en « harmonie fraîche ».

Pour les lieux de recueillement (parvis de l'église, cimetière, monument aux morts), la composition florale a été travaillée sur la même thématique avec un choix de couleurs froides et d'arbustes persistant en topiaire pour amener des massifs structurés et apaisants.

Au columbarium, un choix d'arbustes, de rosiers, plantes grimpantes et vivaces odorantes a été mis en place afin de créer, en plus d'un espace ombragé et apaisant, une zone agréablement parfumée (Choisya ternata White dazzler, Paeonia suffruticosa, Osmanthus X burkwoodii, Lavandula X Intermedia Phenomenal, Rosa grandes fleurs André le Nôtre, Trachespermum jasminoides...).

Afin de créer un fort contraste visuel, le centre-bourg et les hameaux sont très colorés en été avec une association de couleurs chaudes.

Giratoire Aquitaine

Harmonie fraîche :

Comme leur nom l'indique, les couleurs froides sont de couleurs claires évoquant la fraîcheur. On y retrouve naturellement **le blanc** (Penstemon 'Harlequin Lilac', Agapanthus 'Strawberry Ice'...), **le bleu** (Agastache 'Blue Fortune', Delphinium 'Cliveden Beauty'...) , **le rose** (Lythrum Salicaria 'Blush', Monarda fistulosa...), **le violet** (Liatris spicata 'Floristan Violett'), **l'argenté** et toutes les nuances de pastel.

Harmonie chaude :

Totalement à l'inverse des précédentes, les couleurs chaudes sont soutenues, vives et évoquent la chaleur.
Contrairement aux couleurs froides, elles attirent le regard. Elles réchauffent les scènes et donnent des ambiances à la fois agréables et vives où tous les sens sont aux aguets.

Parc Ribaudière

Pour le centre-bourg, afin de dynamiser l'espace, l'association de couleurs opposées dites complémentaires permet de créer un fort contraste visuel qui équilibre à merveille ce duel : harmonie chaude et harmonie fraiche.

On y retrouve donc **le rouge** (Dahlia Mystic 'Enchantment', Monarda 'Panoramo'...), **l'orange** (Echinacea 'Clementine', Crocosmia 'Emily Mc Kenzie'...), **le bleu** (Salvia microphylla 'Delice Aquamarine',...), **le violet** (Liatris spicata 'Floristan Violett', Verbena bonariensis) et **le blanc** (Penstemon 'White Bedder', Gaura lindheimeri 'Snowstorm'...) pour une touche de légèreté.

Stratégie de renouvellement et calendrier

Diagnostic du patrimoine végétal arboré par l'ONF (parc de la Ribaudière, Île Verte, camping, Île du Moulin)

En quelques chiffres

368 arbres
diagnostics visuel et sonore

63
essences différentes

2
diagnostics réservés

271
avec avenir

62
avenir incertain

33
sans avenir/compromis

61%
état satisfaisant

30% présentent
un houppier clairsemé
et/ou un déficit de croissance

Parc Ribaudière

Camping

Île Verte

Île du Moulin

En conclusion :

Le patrimoine arboré diagnostiqué sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou est globalement vieillissant, notamment dans le parc de la Ribaudière malgré un renouvellement en cours.
Suite à ce constat, 280 arbres ont été plantés par le service espaces verts sur tout le territoire communal.

77 arbres sont à surveiller dans le temps et 25 arbres sont à contrôler par le biais de diagnostic approfondi. Cela est dû notamment à la présence de la maladie de la suie sur les érables ainsi qu'aux différents aléas climatiques des dernières années.

Diagnostic de Grand Poitiers, à la demande de la commune, sur la maladie de la suie des bois de la Pièce des Cards et au parc de la Ribaudière (abattage et replantation)

Suite à la visite de Grand Poitiers sur le site boisé de la pièce des Cards et dans le parc du Clos de la Ribaudière en août 2021, des érables laciniés (Acer saccharinum 'Laciniatum Wieri') ont pu être identifiés comme ayant la maladie de la suie. Une importante opération de protection sanitaire a été enclenchée. 700 arbres ont été abattus.

Suite aux importants dégâts causés par la maladie de la suie, 3 400 arbres et arbustes ont été replantés à la Pièce des Cards et sur l'Île Verte par Grand Poitiers.

Chapitre 4 Gestion environnementale

« Nous n'avons qu'une seule planète Terre, et nous devons la préserver. »
Cette citation du Dalaï Lama nous encourage à prendre soin de la Terre et à vivre en harmonie avec elle, en adoptant des choix respectueux de l'environnement.

La biodiversité

La Trame verte et bleue

Le réseau « Trame verte et bleue » est un réseau constitué de **réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques**. Il vise à préserver la continuité terrestre et aquatique en protégeant les habitats naturels ainsi que les espèces.

Une étude réalisée en 2020 par Vienne Nature et la LPO, commandée par Grand Poitiers Communauté urbaine avec le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine, a permis de mettre en avant les Trames Vertes et Bleues à **préserver, restaurer ou créer**.

Hôtel à insectes

Plantes mellifères
Rue du Maraudeau

Agastache
le long du Clain

Haie
piste cyclable Bonnillet

Refuge
Bois Pièce des Cards

Île Verte

Deux principales actions

Protéger les espèces :

Ruches

La commune parraine cinq ruches et a récemment récolté plus de 50 kg de miel. De la création d'abris à insectes en passant par la plantation de prairies fleuries, la biodiversité est à l'honneur !

Introduction d'espèces animales

En 2015, la commune a fait l'acquisition de 3 chèvres, installées dans un premier temps derrière La Quintaine. Elles permettaient de réduire l'utilisation de tondeuses. Puis, 2 jeunes chèvres et un bouc nain ont été achetés. Ils sont actuellement à proximité des abeilles.
Objectif : développer un circuit pédagogique dans ce secteur.

Préserver les habitats naturels :

Mise en place de réservoirs de biodiversité :
au parc de la Ribaudière, ou dans le bois de la Pièce des Cards, des amas de branchages sont disposés pour servir de refuge de biodiversité. Une signalétique explique aux promeneurs cette initiative.

Création d'hôtels à insectes :
les agents des espaces verts proposent des ateliers à destination des enfants et des adultes. Un hôtel à insectes a été installé à proximité des chèvres et abeilles de la commune.

Multiplication des strates végétales par la plantation de plantes mellifères, nectarifères et à fructification comestible.
Objectif : fournir les ressources nécessaires aux pollinisateurs et à la faune locale. Plusieurs variétés sont présentes dans les compositions florales, haies fruitières et champêtres afin de préserver la biodiversité : agastache, nepeta, perovskia, achillea millefolium, lavande et sauge ainsi que plusieurs variétés d'echinacea...

Fauchage tardif
Entretien 1 à 2 fois par an selon la nécessité (1 en avril si besoin, sinon fin septembre-début octobre)

Avantages de ces zones de gestion :

- pour la faune sauvage : mise à disposition de nourriture (pollen, nectar, graines) et d'abris
- pour la flore locale : possibilité de réaliser son cycle complet (fleurir et grainer)

La plantation de haies champêtres le long des pistes cyclables permet de :

- Maintenir la biodiversité et les réseaux naturels
- Préserver les réservoirs de biodiversité animale et végétale
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Valoriser les itinéraires de promenade et les sites de loisirs : ombrage (balade et stationnement), écran visuel...
- Insérer dans le paysage les constructions récentes : pré-verdissement des lotissements, "habillement" des ateliers techniques, déchetteries, stations d'épuration...
- Préserver la ressource en eau et favoriser l'infiltration des eaux dans le sol
- Limiter le réchauffement planétaire
- Créer des barrières naturelles pour retenir les particules fines sur la parcelle et ralentir les vents forts.

Les ressources naturelles

Les sols

L'analyse et le respect des sols sont indispensables à un travail efficace.

A chaque conception de massifs, du compost de feuilles est mis en place sur le sol avant l'hiver afin de créer un terrain propice, et d'apporter tous les nutriments nécessaires pour le bon développement des végétaux.

Pour les massifs existants, les tailles sont broyées et laissées sur le sol pour apporter de la matière organique naturelle.

Le sol n'est jamais laissé à nu, différents paillis (à base de feuilles mortes l'hiver, de tontes de gazon sèches l'été ou de broyat de déchets verts) sont utilisés pour le protéger, nourrir les nombreux êtres vivants et éviter l'érosion par les pluies.

L'utilisation de paillages pour les sols :

- Réduction du développement des herbes non désirées
- Moins d'évaporation, humidité constante, même par fortes chaleurs et besoins en arrosage moindres
- Sol meuble, moins de tassement et formation d'une croûte en surface pour des arrosages plus efficaces
- Transformation du paillage en humus fertilisant et nourrissant
- Protection de la faune grâce à la création d'aliments, terre plus fertile.

Les ressources en eau

L'eau est une ressource précieuse. Afin de la préserver, la commune met en place diverses actions :

L'arrosage intégré et goutte à goutte sur divers massifs suivant les possibilités de raccordement afin de réduire l'arrosage. Toutes les nouvelles zones fleuries en sont équipées ; ainsi les derniers giratoires d'Aquitaine et de la RD20 bénéficient-ils de cet apport mesuré et rationné.

La récupération des eaux pluviales :

La commune fait l'acquisition de 30 cuves de récupération d'eau pluviales en 2022. Avec une capacité totale de 30m³ d'eau, elles participent largement à l'arrosage des espaces boisés et fleuris de la commune. Placées au pied des bâtiments communaux offrant une large superficie de toiture, elles recueillent l'eau de pluie via les gouttières.

En 2024, plus de 35m³ de cuve pour l'arrosage intégré de la future cour d'école primaire vont être installées en complément.

Pour finir, une cuve souple à eau de 130m³ va être installée pour récupérer l'eau de la piscine en fin de saison. Une fois naturellement déchlorée, elle servira à l'arrosage des plantations de la commune.

Gestion des déchets verts

La gestion des déchets verts permet de réduire les pollutions (transport, stockage, traitement...) et de valoriser les déchets organiques par l'entretien des espaces verts urbains et péri-urbains en s'inspirant de processus naturels.

Taille raisonnée des arbustes

L'objectif esthétique est d'assurer un entretien minime en conservant au maximum le port et le volume naturels des arbres et des arbustes et ainsi réduire la quantité de déchets verts.

Bois Raméal Fragmenté (B.R.F.)

Les déchets de taille des végétaux sont broyés sur place et les copeaux sont réutilisés comme paillage pour les massifs. Les déchets sont ainsi valorisés.

Compostage des feuilles

Les feuilles ramassées en automne sont stockées pour être compostées.

Le compostage des feuilles et tontes permet de réduire de manière très importante leur volume en produisant du terreau.

Réutilisation de ce compost sur les divers aménagements paysagers afin d'apporter tous les nutriments nécessaires pour les plantes et la vie du sol.

L'Île du Moulin

Compostage aux écoles et au camping

Mise en place de composteurs sur le plateau des écoles pour la gestion des déchets alimentaires, conception réalisée avec les chantiers jeunes.

Écoles

Avantages :

- Améliorer la structure du sol en produisant de l'humus de façon étalée dans le temps
- Réduire les apports d'eau d'arrosage en diminuant l'évaporation du sol
- Réduire/faciliter les opérations d'entretien tel que le désherbage
- Améliorer l'aspect esthétique du massif

Gestion des tontes

Tonte mulching

L'herbe est broyée plusieurs fois et transformée en fines particules pour être rejetée ensuite au sol.

Limiter la fréquence de tonte

Tondre plus haut le gazon permet de tondre moins souvent et de produire moins de résidus.

Avantages :

- **Résidus de tonte réintégrés** dans le sol par dégradation naturelle : **apport de nutriments** à la pelouse grâce à la décomposition sur place des résidus.
- **Gain de temps** : absence de manipulation pour vider les bacs des tondeuses.

Arrêt des produits chimiques

Terre saine :
Dans le cadre de la charte Terre saine, la commune s'est engagée en 2010 à réduire les pesticides.

En 2012, elle obtient son premier papillon dans le cadre de la démarche « zéro pesticide ».

En 2020, elle sensibilise les habitants à l'entretien de leur trottoir, via une publication incitative dans le journal communal.

Afin de réduire l'utilisation de désherbants chimiques sur les trottoirs, le service des espaces verts privilégie le fleurissement des pieds de murs et l'enherbement. On retrouve cette pratique au cimetière, au Clos de la Ribaudière, au hameau de Preuilly, sur la RD910 et à l'entrée du Pont Neuf.

En 2020, la commune obtient la mention spéciale du label Terre Saine.

Rue de la Croix Blanche

Cimetière

RD910

Un document « zéro pesticide »

Afin de sensibiliser les habitants à ces pratiques, un document « zéro pesticide » a été créé en 2021.
Il regroupe des explications, des astuces pour favoriser la biodiversité chez les particuliers.

Extrait du dépliant diffusé auprès des habitants

Réduction des consommations énergétiques

- Passage de l'ensemble des éclairages de la voirie en LED (partiel en 2023 et total en 2024).

- Réglage des températures intérieures des bâtiments à 19°.

- Mise en place de sondes de surveillance et d'alerte de températures excessives dans les bâtiments (sondes connectées produisant des alertes par mail).

- Déconnexion de certains chauffe-eau électriques.

- Contrat gaz avec apport en bio gaz de 20%, puis de 30% lors de son renouvellement.

Etude en cours pour remplacement de trois chaufferies énergivores par des chaufferies à condensation pouvant réaliser au minimum 30 % d'économies de gaz.

Calorifugation de l'ensemble des canalisations de chauffage (2022).

Actions innovantes

- Îlots de fraîcheur, projets de végétalisation de la cour d'école maternelle.
  Travail sur la désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école en collaboration avec le C.A.U.E et un bureau d'étude privé.

- La forêt nourricière et marre pédagogique de la Cluzette,
  création d'un ambitieux espace naturel en plein coeur urbain

Un projet en trois axes :

1. Contribuer à la transition écologique du territoire par la pédagogie
2. Conserver et améliorer l'expression de la nature en ville
3. Préserver le cadre de vie des habitants et offrir des espaces nourriciers

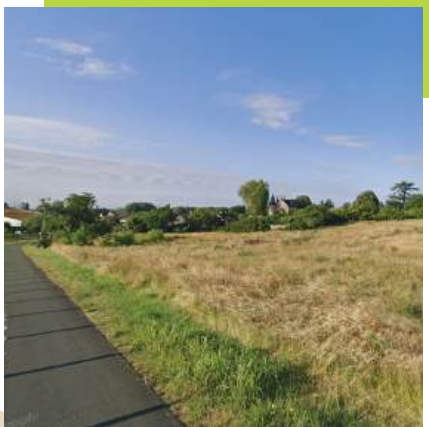

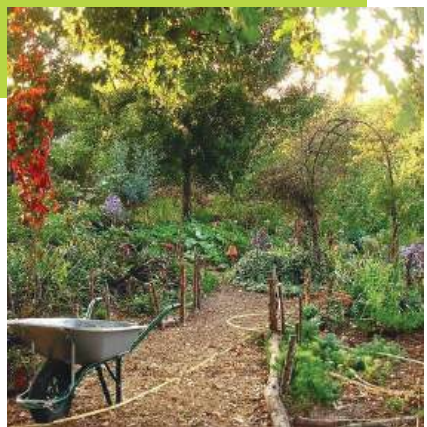

Chapitre 5 Qualité de l'espace public

Un fleurissement et une végétalisation contribuent à l'attrait économique, social et environnemental du territoire communal.

Le passage obligé pour assurer une qualité de l'espace public passe par un état des lieux précis des espaces et du patrimoine pour mettre en place les actions adéquates.

Action en faveur de la qualité de l'espace public

Maîtrise de la publicité

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée à limiter la pollution visuelle des panneaux publicitaires ainsi que des enseignes trop imposantes.

Fleurissement pieds de mur rue du Maraudeau, rues de l'Église et de l'Industrie

Création de massifs pieds de mur avec un mélange d'arbustes persistants, de vivaces mellifères, de plantes grimpantes et de bulbes afin de créer une liaison entre nos zones naturelles et urbaines et d'améliorer ainsi le cadre de vie des habitants.

Signature avec la Fondation du patrimoine 2023

La Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine remarquable situé sur son territoire, la commune a signé en 2023 une convention avec la Fondation du patrimoine. Elle s'engage à lui allouer la somme annuelle de 5 000 €, destinée à la restauration et la sauvegarde d'éléments patrimoniaux privés. Le soutien financier aux propriétaires sera doublé et passera de 2 à 4%.

Rénovation des façades privées, rénovation des bâtiments publics

Pour répondre aux préconisations d'un audit énergétique, la commune a rénové divers bâtiments publics.

Le Moulin d'Anguitard, réouverture en 2021

Restauration complète et agrandissement :

Choix d'un chauffage par pompe à chaleur couplée à une chaudière gaz à condensation et gestion par G.T.C. pour générer un maximum d'économies.

Le gymnase de l'école des Groseilliers

L'objectif est de maîtriser la consommation d'énergie tout en assurant le confort de l'équipement.

En 2023, des travaux de rénovation sur l'isolation, les puits de lumière, les portes, l'éclairage et la toiture ont été menés.

Rue des Écluzelles

Rue du Stade

Rue de vert

Suppression des réseaux

Travaux rue de Vert et rue des Écluzelles :

- Effacement de l'ensemble des réseaux de la rue de Vert et la rue des Écluzelles, en cours sur la rue du Stade.
- Aménagements pour ralentir la vitesse et créer plusieurs espaces verts.

Mise en place de la fibre noire en 2022 et 2023

- Augmentation du dispositif existant de la vidéoprotection avec des caméras supplémentaires aux entrées de ville, sur les sites isolés, et les axes majeurs et bâtiments communaux.
- Extension du réseau de gestion des bâtiments communaux (contrôle d'accès, chauffage...).

Intégration mobilier urbain

Quatre tables de pique-nique en béton et quatre bancs en plastique recyclé ont été installés dans le secteur de la promenade des Marais en avril 2023.

Santé et bien-être des habitants

Aide financière à l'achat de vélo électrique
Depuis 2022, la commune participe à hauteur de 170 € par foyer à l'achat d'un vélo électrique. Cette aide est cumulable avec le chèque VAE proposé par Grand Poitiers.

Désherbage au gaz à chaleur directe

Désherbage manuel

Balayeuse

Voirie et propreté des espaces publics

Les intrans-chimiques

La loi « zéro pesticide », passée en janvier 2017, marque la fin de l'utilisation des intrants chimiques.

Les méthodes alternatives

- **Débroussaillage par réciprocateur :** pas de projection et effet visuel instantané mais des déchets à ramasser après passage. C'est un outil maniable et simple d'utilisation, par n'importe quel temps. Rendement = 350 m/heure.

- **Désherbage au gaz à chaleur directe :** pas de déchets à ramasser, maniable et simple d'utilisation, peu de bruit mais une attention particulière à porter en cas de période de sécheresse.
Rendement = environ 2 km/heure en fonction de la densité et la hauteur de la végétation.

- **Désherbage manuel :** silencieux, simple et minutieux, il reste la solution la plus écologique. Cependant le rendement est peu efficace soit environ 1 à 2 km par heure en fonction de la densité et de la surface à désherber.

- **Balayeuse**

Elle tourne trois jours par semaine sur le territoire communal, dans le centre-bourg comme dans les hameaux (Fontaine, Preuilly, Martigny...) et effectue 4 000 km/an.

Travaux, aménagement de l'espace public

Travaux rue de Vert

Création d'une piste cyclable et piétonne et une désimperméabilisation des trottoirs par un enherbement le long des Lagesrstroémia qui assurent un ombrage et un fleurissement spectaculaire en été et permettent de lutter contre les îlots de chaleur.

Aménagement de massifs le long de la voirie avec la plantation d'arbres, arbustes persistants, vivaces, lierres qui assurent une continuée végétale urbaine. **Réaménagement d'un parc** en jardin pédagogique.

Travaux de sécurité Fontaine

Mise aux normes de la traversée de route et du quai de bus ainsi que la continuité des trottoirs.

Ajout de poubelles sur plusieurs lieux de la commune (centre-bourg, parkings...). Ajout de bacs de tri parc du Clos et Pièce des Cards.

Massifs rue de vert

Piste cyclable rue de Vert

Jardin rue de Vert

Fontaine : quai de bus

Handicap et accessibilité

Une commission accessibilité a été créée en décembre 2008.

Différents diagnostics sur le bâti existant et sur la voirie du centre-bourg ont permis de définir une programmation pluriannuelle de travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, prenant en considération les différents types de handicap.

Un document répertoriant tous les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite a été réalisé et mis à disposition des publics.

Chapitre 6 Analyse par espace

Les enjeux environnementaux liés à l'activité humaine s'expriment de plus en plus à l'échelle des territoires. La ressource en eau, la qualité de l'air, la qualité des sols ou encore la dégradation de la biodiversité sont à prendre en compte pour préserver les ressources naturelles.
Penser les aménagements selon le territoire, dans un contexte de pression d'urbanisation constant est primordial.

Place du Centre :

- Remplacement des réseaux eau et assainissement
- Réfection de la chaussée
- Mise en accessibilité des commerces et de la maison de retraite
- Remplacement de l'éclairage public
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- Abris à vélo
- Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre pour les parkings
- Plantation de vivaces et arbustes persistants odorants

Le cimetière

Un enherbement a été réalisé sur la totalité du cimetière avec un fleurissement pied de mur composé de plantes mellifères et roses trémières.

Un espace végétalisé est implanté autour des cavurnes avec arbres, arbustes, vivaces, plantes grimpantes et bulbes.

Plus récemment, afin de lutter contre les îlots de chaleur, le columbarium a été aménagé. Des arbres, des arbustes, des rosiers, des plantes grimpantes et des vivaces, odorants feront de cet espace ombragé et apaisant, une zone agréablement parfumée.
Plantations : Catalpa bignonioïdes nana, Choisya ternata White dazzler, Paeonia suffruticosa, Osmanthus X burkwoodii, Lavandula X intermedia Phenomenal, Rosa grandes fleurs André le Nôtre, Trachelospermum jasminoides...

Des structures en métal anthracite, réalisées en régie, ont été installées contre le mur. Elles serviront de support aux plantes grimpantes.

Des bancs ont été implantés dans cet espace afin de pouvoir se reccueillir.

Avant

Après

Pièce des Cards : plantation d'arbres

- Plantation d'arbres plurispécifiques afin d'apporter un ombrage sur les zones de jeux, espaces sportifs et cheminement piéton.

- Une grande zone est laissée en fauchage tardif afin de préserver la biodiversité locale et d'apporter les ressources nécessaires à nos amis les pollinisateurs.

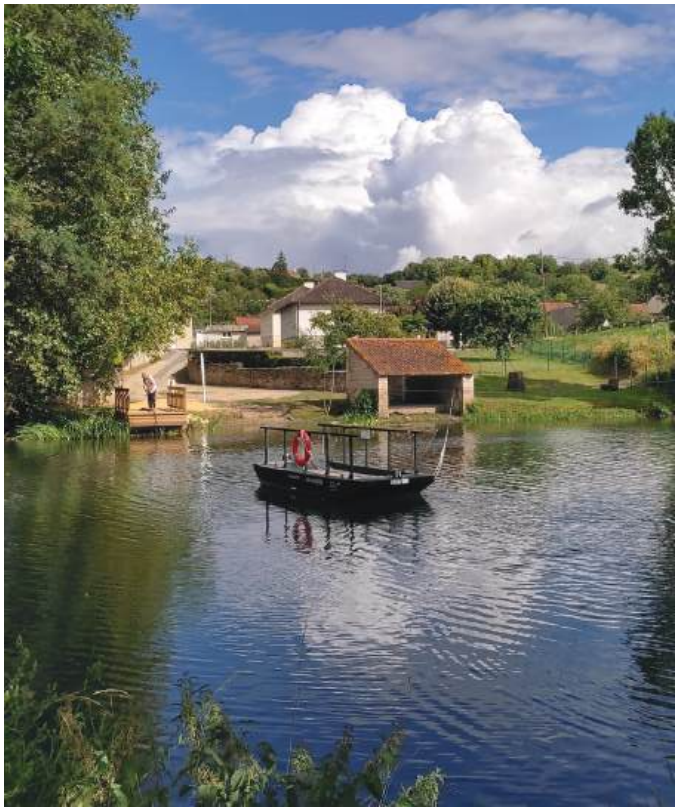

Bac à corde

Pour favoriser les déplacements doux, en juin 2023, un bac à corde a été installé au lavoir « des lavandières ». Il permet aux promeneurs de traverser le Clain depuis la piste cyclable de Bonnillet pour débarquer dans les Marais à l'aide d'une corde à actionner manuellement. Cette embarcation permet ainsi d'éviter le pont routier très passager.

Parc de la Ribaudière

Plantation de 50 arbres plurispécifiques dans le parc de la Ribaudière afin de créer davantage d'îlots de fraicheur et d'apporter les ressources nécessaires aux pollinisateurs et à la faune locale.

Parking des Fourmigères

- Aménagement d'un parking végétalisé avec un enherbement sur dalles alvéolées.
- Création d'un espace vert avec gazon, plantations d'arbres et haie plurispécifiques afin d'apporter de la fraîcheur sur le parking.
- Conception de massifs de vivaces mellifères, arbustes et plantes grimpantes avec supports en métal fabriqués en régie.

Piste cyclable Martigny

Piste cyclable Bonnillet

Maillage et coulée verte ; cheminement piste cyclable

- Plantation de haies champêtres et fruitières afin de préserver la biodiversité et les réseaux naturels.
- Maillages et coulées vertes afin d'apporter un lien entre les espaces naturels et les espaces urbains.

Fleur métallique

- Mise en place d'une fleur métallique support de plantes grimpantes (glycines) afin d'apporter un spectacle aérien végétalisé.

Moulin d'Anguitard

- Aménagement paysager de l'île en harmonie avec la rénovation du bâtiment

- Remplacement du kiosque en bois par un kiosque en métal avec une structure représentant des troncs d'arbres et herbes sur les gardes corps.

Afin de rappeler la fraîcheur du site par la présence de la rivière, la conception des massifs est une composition en harmonie froide délimitée par des voliges planes en gris anthracite afin de respecter notre chartre graphique.

Giratoire Aquitaine

- Aménagement paysager avec plantation d'arbres et arbustes, de vivaces

- Conception de massifs en harmonie chaude dans la même thématique que le fleurissement des hameaux.

- Semis prairie méllifère dans le talus et centre du giratoire.

- Logo Chasseneuil du Poitou en métal pour rappeler notre thématique du fleurissement et les structures métalliques.

Giratoire RD20

- Réalisation et conception de massifs en harmonie fraîche de vivaces et de bulbes.

- Des murets ont été montés. Des gabions verticaux ont été fabriqués en régie et remplis de pierres sèches rapellant les murets. Ces éléments serviront de support pour du lierre Hedera glacier.

- Autour du giratoire, des massifs ont été aménagés avec des plantes structurantes (troènes en topière et saules crevettes) en rappel du giratoire.

La piscine

- Réalisation et conception de massifs en harmonie fraîche délimités par des voliges planes gris anthracite en rappel de notre chartre graphique et engazonnement de l'espace vert autour du bassin.

- Plantation de Morus et Quercus rysophilla afin d'apporter un ombrage pour les baigneurs.

Rue de l'Industrie

Création de massifs pied de murs avec un mélange d'arbustes persistants, de vivaces mellifères, de plantes grimpantes et de bulbes en vue de créer une liaison entre les zones naturelles et urbaines et d'améliorer ainsi le cadre de vie des habitants.

Le parvis de la mairie

- Remplacement des cerisiers à fleurs malades par des amandiers et des mûriers platane afin d'apporter un ombrage pour lutter contre les îlots de chaleur.
- Conception de nouveaux massifs pleine terre composés d'arbustes, de vivaces et de bulbes pour floraison tout au long de l'année.

Monument aux morts

- Suppression des bacs
- Agrandissement et conception de massifs pleine terre avec choix d'arbustes, de vivaces et bulbes afin d'apporter un fleurissement tout au long de l'année.

Les projets à venir

Projet de végétalisation de la cour de l'école maternelle et primaire

Travail sur la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles en collaboration avec le C.A.U.E et un bureau d'étude privé.

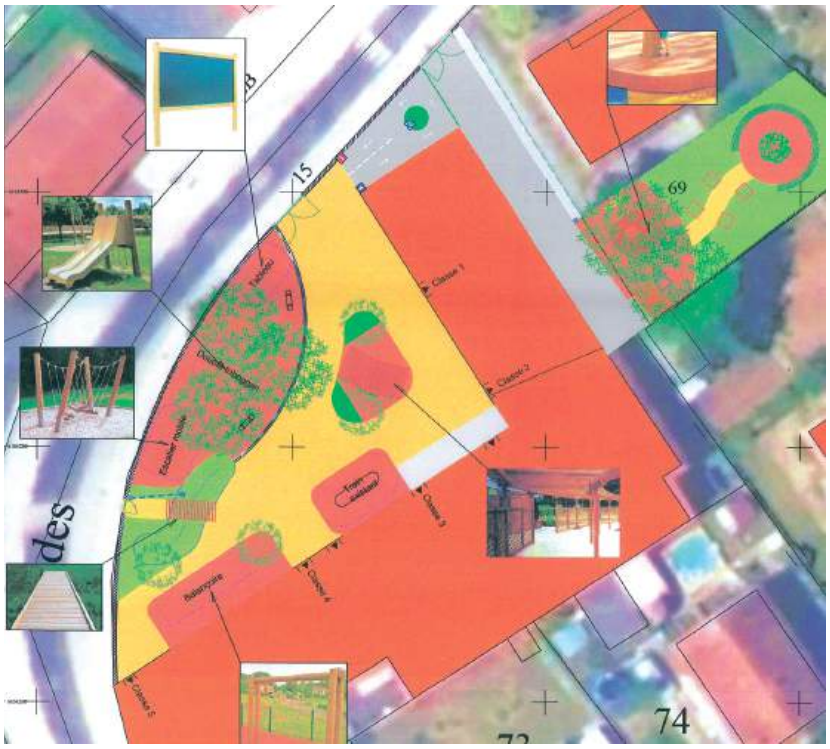

Espace pédagogique à la Cluzette

Création d'un ambitieux espace naturel en plein coeur urbain.

Un projet en trois axes :

- **Contribuer** à la transition écologique du territoire par la pédagogie
- **Conserver et améliorer** l'expression de la nature en ville
- **Préserver** le cadre de vie des habitants et offrir des espaces nourriciers

Le musée

- Arrachage des pavés et remplacement par un béton désactivé.

- Remplacement des jardinières par des massifs pleine terre délimité par des voliges planes gris anthracite et plantes grimpantes sur les façades du bâtiments : conception en harmonie fraîche.

Accessibilité de la rue du commerce

Fin 2024/2025 : 1ère partie des travaux
À partir de la boulangerie «La forestine» jusqu'au magasin Saint Maclou

- Abaissement des trottoirs pour les personnes en situation de handicap
- Mise aux normes des traversées piétonnes
  - Dalles podotactiles
  - Création de passages piétons
- Mise aux normes de l'éclairage public

Charpente prévue pour des panneaux photovoltaïques pour la halle tennis

La charpente a été dimensionnée pour installer des panneaux photovoltaïques après la réception des travaux. Ces panneaux serviront à alimenter en électricité l'équipement.

Peupleraie des Marais

Suite à la signature d'un contrat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des modifications vont être opérées dans la gestion de la peupleraie des Marais (coupe, vente et replantation de zones alluviales).

Distribution de graines aux habitants

Le CPIE va organiser une démonstration de plantation de pieds de mur avec les habitants de la commune.

Celle-ci sera réalisée dans le cadre d'un projet participatif.

À l'issue de cette animation, les participants pourront repartir avec un sachet de graines.

Fleurissement pieds de murs

rue du 11 Novembre suite à la demande des habitants

Chasseneuil
DU POITOU

Mairie de Chasseneuil du Poitou
rue du 11 Novembre - 86360 Chasseneuil du Poitou

Tél. : 05 49 52 77 19 - Mail : contact@chasseneuildupoitou.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

service communication de la mairie de Chasseneuil du Poitou